

THESE

## BUDGET

Etant donné l'importance financière de notre projet, nous adressons des demandes de subventions aux organismes suivants :

- 1/ A LA VILLE DE GENEVE  
SERVICE DES SPECTACLES ET CONCERTS  
5, Promenade du Pin - 1200 GENEVE

à qui nous demandons la subvention d'été pour couvrir les salaires et charges sociales des comédiennes et comédiens ainsi que de l'assistante à la mise en scène, de l'éclairagiste et d'un technicien.

Nous justifions cette demande par le fait que ce spectacle permettra de faire travailler une quinzaine de comédiens résidant à Genève. D'autre part, nous prévoyons donner dans cette ville une vingtaine de représentations en plein air.

- 2/ AU CANTON DE FRIBOURG  
SECRETARIAT GENERAL DU DEPARTEMENT DES  
AFFAIRES CULTURELLES  
Rue de l'Hôpital 1A - 1700 FRIBOURG

à qui nous demandons d'assumer les subventions à la mise en scène, à la musique et à la production.

Nous justifions cette demande par le fait que Gisèle SALLIN, metteur en scène et Max JENDLY, musicien, résident dans le canton de Fribourg et que le secrétariat du THEATRE DES OSSES est officiellement à Fribourg, depuis trois ans.

3/ A PRO HELVETIA, Département des Affaires théâtrales - M. P. ADLER  
Hirschengraben 22 - 8001 ZURICH

A qui nous demandons de prendre en charge les frais de costumes, décors, éclairages et publicité.

Nous justifions cette demande par le fait que le THEATRE DES OSSES est une troupe romande qui propose ses spectacles dans toute la Suisse ainsi qu'à l'étranger, et que, de ce fait, notre troupe tente d'élargir le champ culturel du théâtre romand au maximum de ses moyens.

1/ DEMANDE DE SUBVENTION A LA VILLE DE GENEVE

Nous demandons à la Ville de Genève de prendre en charge 16 comédiennes et comédiens ainsi qu'une assistante à la mise en scène, un éclairagiste et un technicien, ainsi que les charges sociales de ces salaires :

Nous voulons travailler durant trois mois, soit deux mois de répétitions et un mois de représentations. Le salaire mensuel est de Fr. 3'000.-- pour 15 comédiennes et comédiens, ainsi que pour l'assistante et l'éclairagiste. Le salaire mensuel de Médée est de Fr. 4'000.-- et celui du technicien de Fr. 2'500.--.

a)	15 comédiens à Fr. 3'000.-- durant 1 mois = Fr. 45'000.--	
	15 comédiens durant 3 mois :	
	Fr. 45'000.-- x 3	Fr. 135'000.--
b)	Médée Fr. 4'000.-- durant 3 mois	Fr. 12'000.--
c)	1 assistante dramaturge Fr. 3'000.-- durant 2 mois	Fr. 6'000.--
d)	1 éclairagiste Fr. 3'000.-- durant 1 mois	Fr. 3'000.--
	à reporter :	Fr. 156'000.--

report :	Fr. 156'000.--
5) 1 technicien Fr. 2'500.-- durant 1½ mois	Fr. 3'750.--
Charges sociales :	
AVS - Caisse de retraite - Ass. chômage - ass.-accidents :	
12,05%	
Vacances 6%, soit 18,05% sur Fr. 159'750.--	Fr. 28'835.--
 TOTAL SALAIRES & CHARGES	 Fr. 188'585.--

=====

RENTREES

Nous prévoyons de jouer dans un lieu de 400 places environ et comptons sur un taux d'occupation des gradins de 50%, ceci pour ce qui concerne Genève.

Nous désirons donner 20 représentations de ce spectacle. Nous estimons donc le nombre de nos spectateurs à 4000 et le prix moyen des places à Fr. 15.--, soit

4000 spectateurs à Fr. 15.--	Fr. 60'000.--
------------------------------	---------------

De cette somme, nous devons déduire :

- droits d'auteur 12%	Fr. 7'200.--	
- droits des pauvres 13%	Fr. 7'800.--	
- taxes (3% de la re- cette nette)	Fr. 1'566.--	Fr. 16'566.--

TOTAL DES RENTREES	Fr. 43'434.--
--------------------	---------------

=====

TOTAL SALAIRES & CHARGES	Fr. 188'585.--
--------------------------	----------------

TOTAL RENTREES	Fr. 43'434.--
----------------	---------------

TOTAL DEFICIT	Fr. 145'151.--
---------------	----------------

=====

Nous demandons à la ville de Genève de nous octroyer la subvention d'été 1982 de

Fr. 146'000.--  
=====

afin que nous puissions assurer les salaires de 19 personnes - dont 14 seront des femmes. Nous nous permettons d'attirer en effet votre attention sur le fait que, dans notre profession les 3/4 des emplois sont attribués à des hommes, à longueur de saison.

2/ DEMANDE DE SUBVENTION AU CANTON DE FRIBOURG

Nous demandons au Canton de Fribourg de prendre en charge les salaires, les charges sociales et défraiements de Gisèle SALLIN, metteur en scène et de Max JENDLY musicien, ainsi que les frais de production.

A/ SALAIRES

mise en scène 3 mois à Fr. 4'000.--	Fr. 12'000.--
musique cachet création & répétitions	Fr. 6'000.--
production 4 mois à Fr. 1'500.--	Fr. 6'000.--
secrétariat 4 mois à Fr. 800.--	<u>Fr. 3'200.--</u>
Total des salaires	Fr. 27'200.--
Charges sociales 18,05%	<u>Fr. 4'910.--</u>
<b>TOTAL SALAIRES &amp; CHARGES</b>	<b>Fr. 32'110.--</b>

B/ DEFRAIEMENTS & FRAIS ADMINISTRATIFS

Gisèle SALLIN, 60 j. à Fr. 50.--	<u>Fr. 3'000.--</u>
à reporter :	Fr. 35'110.--

Report :	Fr. 35'110.--
3 mois train Châtel-St-Denis- Genève, Fr. 154.-- x 3	Fr. 462.--
Max JENDLY, 30 j. à Fr. 50.--	Fr. 1'500.--
2 mois train Fribourg - Genève, Fr. 185.-- x 2	Fr. 370.--
Frais de bureau	Fr. 3'000.--
	<hr/>
TOTAL DES SALAIRES & DEFRAIEMENTS	Fr. 40'442.--
	=====

La demande de subvention faite au Canton de Fribourg est de

Fr. 40'440.--

=====

LE THEATRE DES OSSES ne peut prévoir aucun budget de rentrée en ce qui concerne la mise en scène, la musique et la production. Notre demande est donc de SUBVENTIONNER ces différentes activités.

Nous attirons votre attention sur le fait que le spectacle "Médée" est susceptible d'être joué dans diverses villes de Suisse puisque LE THEATRE DES OSSES mettra tout en oeuvre afin de diffuser le maximum de représentations, comme il a coutume de le faire.

D'autre part, le siège social du THEATRE DES OSSES étant officiellement à Fribourg, il nous paraît important que le Canton participe à l'un de ses projets.

Nous nous permettons de vous rendre attentif au fait que nous n'avons, jusqu'à aujourd'hui, fait aucune demande officielle au Canton de Fribourg.

Nous avons proposé, l'an dernier, notre spectacle consacré à Corinna Bille; nous pensions qu'il aurait pris place facilement dans le cadre des Fêtes du 500è Anniversaire sur les places publiques des villes ou dans différents villages du Canton; on nous a répondu à l'époque que le calendrier des manifestations était complet.

Il nous semble quant à nous indispensable que le Canton de Fribourg participe à l'entreprise théâtrale du THEATRE DES OSSES, et ceci d'autant plus qu'il n'a à sa charge aucune troupe de théâtre professionnelle.

De plus, nous avons besoin d'être appuyées dans notre effort de décentralisation du théâtre en Suisse romande.

### 3/ DEMANDE DE SUBVENTION A PRO HELVETIA

Nous demandons à PRO HELVETIA de prendre en charge tout ce qui concerne la scénographie, l'éclairage et les frais de publicité.

16 costumes à Fr. 1'000.--	Fr. 16'000.--
Décor	Fr. 33'000.--
Eclairage (location de matériel pour 2½ mois)	Fr. 12'000.--
Publicité (conception + tirage affiches format mondial et forma moyen pour affichage sauvage)	Fr. 10'000.--
TOTAL	Fr. 71'000.--
	=====

Nous demandons à la Fondation PRO HELVETIA de nous octroyer une subvention de

Fr. 71'000.--

=====

Nous ne pouvons prévoir un budget de rentrée pour ces différents postes. Si nous lui demandons de les prendre en charge, c'est que les décors, les costumes, l'éclairage et la publicité sont des éléments nécessaires à toutes les représentations de ce spectacle, où qu'il se joue. Notre projet est de proposer "Médée" aux villes suivantes :

Lausanne, Bienne, Sion, Neuchâtel, Fribourg, Zurich, Berne, Yverdon, Bulle, Delémont, Winterthur.

Chaque représentation en tournée coûtera,  
au THEATRE DES OSSES, entre Fr. 6'500.--  
et Fr. 7'500.-- (salaires pour 20 personnes  
+ charges + défraiements + déplacements).

Nous ne pensons pas réussir à faire de grands  
bénéfices sur la vente des représentations  
étant donné que le coût de ce spectacle est  
assez élevé et que nous n'aurons pas de  
vedette à mettre en exergue...

Nous attirons votre attention sur le fait  
que "Médée" est un spectacle qui permettra  
de faire travailler plus de 20 artistes suisses  
romands dont 15 seront des femmes et vous le  
savez sans doute, les propositions de tra-  
vail faites aux femmes, dans notre profession,  
sont très restreintes.

#### RECAPITULATION

LE THEATRE DES OSSES demande, pour la réalisation  
de "Médée", de Jean VAUTHIER

1/ <u>A la Ville de Genève</u>	
la subvention d'été 1982	Fr. 146'000.--
2/ <u>Au Canton de Fribourg</u>	
une subvention à la mise en scène, à la musique et à la production	Fr. 40'440.--
3/ <u>A PRO HELVETIA</u>	
une subvention pour la scénographie, l'éclairage et la publicité	Fr. 71'000.--
<u>CÔÛT TOTAL DU SPECTACLE</u>	Fr. 257'440.--
	=====